

T-Online est juridiquement contraint d'utiliser Overture...

On ne casse pas un contrat comme ça. Le fournisseur d'accès à Internet T-Online utilisait Overture pour la gestion de ses liens commerciaux et de son moteur de recherche. Mais en juillet, Overture se fait racheter par Yahoo pour 2 milliards de dollars. Inacceptable pour le FAI qui considère Yahoo comme un concurrent direct.

Conséquence, le 7 août dernier, T-Online rompt son contrat avec Overture et le remplace illico par Google, le numéro un du secteur. Stupeur chez Overture qui saisit le tribunal de Francfort... qui lui donne raison. **Stratégique** La décision de la cour oblige ainsi T-Online à utiliser de nouveau les services d'Overture sous peine de pénalité journalière. « *Bien que notre contrat soit irréfutable, nous aurions préféré pouvoir nous mettre d'accord sur une solution mutuellement acceptable plutôt que d'aller devant les tribunaux* », déclare ironiquement Nick Hynes, président d'Overture Europe. Cet épisode judiciaire illustre bien l'importance du marché des moteurs de recherche et des liens sponsorisés sans oublier la guerre que se livrent les géants de ce secteur pour prendre les meilleures places. Selon les analystes, ce marché devrait représenter 6 à 8 milliards de dollars en 2005.